

COMMUNIQUE DE PRESSE EN SORTIE D'AUDIENCE

RASSEMBLEMENT AU RECTORAT DU 23 MARS 2023

(rassemblement soutenu par un appel intersyndical FO, FSU, CFTD, UNSA, SNALC, CGT)

Nous avons été reçus en audience. La délégation était composée non pas de représentants des organisations syndicales, mais de représentants des collèges d'Auxonne, Brazey, Genlis, Montchapet, Sombernon et Recey sur Ource. Nous avons pu évoquer librement les problèmes que posaient nos dotations :

- classes supprimées
- effectifs trop lourds,
- nombre de postes partagés,
- accueil difficile des élèves à besoins particuliers,
- baisse des dispositifs de soutien.

En guise de réponse, on nous a rappelé la méthode de travail du Rectorat pour les dotations. Le rectorat a soutenu qu'il avait limité les dégâts des postes à rendre du 1^{er} au 2nd degré. On nous a expliqué qu'il fallait attendre les véritables effectifs par souci de travail équitable, bien que l'attente soit difficile à supporter. Ce sont les ajustements du mois de juin. Ils ont ajouté qu'ils tiendraient compte de l'IPS (indice de position sociale). Le Rectorat a justifié les postes partagés par le maintien du service public sur l'ensemble du territoire. Ils ont assuré qu'ils cherchaient à faire du sur mesure pour l'attribution des compléments de service.

Sur la disparition de la technologie, le Rectorat a expliqué qu'il ne ferait pas de mesure de carte scolaire cette année ; les collègues en attente seront soit en complément de service, soit en sous-service.

La part qualitative de notre dotation est la marge donnée en plus des horaires réglementaires. Elle est censée selon le Rectorat donner de l'air par des aménagements (allègements d'effectifs ou dédoublements, etc.). Ils nous ont incité à retravailler avec les chefs d'établissement et à solliciter les fonds d'innovation pédagogiques, qui pourraient nous permettre d'obtenir des moyens financiers (et non pas humains).

Ils nous ont dit : « Dites-nous ce dont vous avez besoin, nous vous le donnerons ».

Prenons-les au mot ! Ce que nous voulons, c'est :

- 25 élèves par classe au maximum,
- des heures postes pour que les collègues ne soient pas en postes partagés,
- des dédoublements ou allègements en sciences, en LV, etc.
- des postes à hauteur des besoins (profs, AED, AESH, etc.)
- des salles spacieuses et du mobilier en conséquence
- de la considération... y compris salariale !